

# COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

## ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Henri Desbois, Sébastien Velut**

**Coefficient** : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le sujet proposé cette année aux candidats combinait les deux questions aux programmes en leur proposant de comparer Paris et Londres, un des thèmes les plus classiques de la géographie urbaine. Rien ne s'opposait à cette combinaison à laquelle se prêtaient les questions proposées et elle n'a guère surpris les candidats. Pour différencier ce sujet d'un intitulé trop traditionnel, il leur était proposé de réfléchir au double rôle de capitale nationale et de métropole européenne de ces deux villes. Deux documents cartographiques devaient les aider dans leurs réflexions et pour la réalisation des croquis qu'ils jugeraient nécessaires à leur propos. Il était possible d'envisager une illustration soit à l'échelle de l'Europe soit à l'échelle de l'agglomération, soit les deux sans que le jury ait une préférence *a priori* pour l'une ou l'autre des solutions, l'essentiel étant que le(s) croquis corresponde(nt) aux propos tenus dans la copie.

Dans l'ensemble, les candidats ont répondu de façon satisfaisante au sujet proposé, ce que montre la moyenne de l'épreuve et les très bonnes notes attribuées à certaines copies. La mention à l'Europe, loin de désarçonner les candidats, leur a généralement donné un élément de problématique qu'ils ont utilisé en comparant Paris et Londres aux capitales d'autres Etats européens qui n'ont pas le même rayonnement international. L'Europe n'étant pas spécifiquement au programme, le jury n'en attendait pas plus, mais il a apprécié et valorisé les copies montrant que la culture du candidat n'était pas étroitement bornée par les limites du programme. Pour la plupart, les candidats se sont demandés si les fonctions de capitale nationale et de métropole européenne étaient ou non compatibles, problématique un peu artificielle mais qui leur permettait d'organiser leur propos mieux que l'étude successive des deux rôles, quand ce n'était pas celle des deux capitales, laquelle conduisait fatalement à des redites. Dans l'ensemble, les copies ont montré de bonnes connaissances sur Londres et même sur Paris. Il faut répéter ici que ce n'est pas parce que la question sur la France est permanente qu'il faut la négliger, et les candidats ayant fait l'effort de la travailler en ont bénéficié.

Comme tous les ans, il était possible de discerner dès l'introduction les copies prometteuses de celles qui, faute de définir les termes du sujet et notamment celui de métropole, ne pouvaient espérer le traiter de façon satisfaisante. C'est là une étape essentielle du travail, utile pour l'écrit comme pour l'oral, et les candidats devaient s'y préparer activement en nourrissant leur vocabulaire géographique par une fréquentation assidue des dictionnaires. Le travail d'élaboration de la problématique est un autre moment essentiel de la dissertation, et il ne peut se réduire à la simple reformulation interrogative du sujet. S'interroger sur les causes et la mesure de ces fonctions, sur leurs rapports réciproques et sur leur inscription dans les espaces urbains, sur la rivalité Paris-Londres, sur les problèmes spécifiques d'aménagement posés par ce rôle exceptionnel, sur les rapports entre les capitales et les Etats étaient autant de questions permettant d'avancer dans la construction de la réflexion. Cela posé, la dissertation pouvait donner quelques indications chiffrées sur la puissance de Paris et de Londres avant de montrer comment avaient été construit le rôle prééminent de Paris et de Londres, en fonction de possibilités d'échanges et de leur valorisation, de la faveur d'un pouvoir centralisé, de

l'héritage colonial, un élément essentiel dont il est d'autant plus étonnant qu'il ait été oublié que les candidats avaient dû y réfléchir pour leur composition d'histoire ! Avec la fin des empires coloniaux et la construction européenne, la situation, les activités et les fonctions de ces deux villes changent, ce qui se traduit dans l'espace urbain. Les politiques d'aménagement, distinctes mais aussi largement mimétiques d'une ville à l'autre, accompagnent l'évolution de ces espaces dont les relations avec les nations, l'Europe et le monde évoluent. Enfin, dans une troisième partie, on pouvait présenter certaines problèmes communs à ces mégapoles. D'autres organisations étaient possibles. Les seules attentes du jury concernant le plan, c'est qu'il soit clair, logique, adapté au sujet et permette de traiter la problématique.

Dans le détail, les candidats ont abusé de l'équivalence Paris/France et Londres/Royaume Uni pour tenir de vagues propos sans intérêt sur l'Union européenne. Aborder ce sujet – tout sujet – en géographe, consiste à réfléchir sur des espaces et des territoires précis, comportant généralement une dimension matérielle et à confronter ces faits spatiaux à des notions plus générales ou plus abstraites. De ce point de vue, les candidats ont eu trop tendance à négliger les aspects les plus concrets d'organisation de l'espace urbain, sans voir peut-être qu'ils faisaient partie du sujet : le desserrement de la population ou encore les grandes opérations d'urbanisme (Docks de Londres, ZAC Tolbiac) sont intimement liées au fonctionnement de métropoles internationales dont elles tendent à préserver le statut. Plus généralement, les candidats ont rarement fait l'effort de réfléchir au fonctionnement des espaces urbains et à leur croissance, aux interdépendances entre leurs différentes parties et activités qu'ils considèrent de façon séparées. Ce défaut d'appréhension des espaces urbains a aussi été perceptible à l'oral.

Comme on pouvait s'y attendre, les bananes bleues ont poussé dans les copies comme champignons après l'averse immédiatement suivies au palmarès par un Jean-François Gravier au prénom fluctuant, dont il serait peut-être temps de dire à des candidats qui de surcroît n'ont pas lu son ouvrage qu'il n'est plus nécessaire de le citer pour « faire géographique ». Quant à la banane bleue, on regrette que les candidats n'aient guère fait l'effort de donner un sens concret à cette notion – comme à d'autres qu'ils emploient sans précaution ni définition. L'auraient-ils fait – en s'interrogeant plus précisément sur les densités, les mobilités, les infrastructures – qu'ils auraient certainement été amenés à nuancer et enrichir leurs propos.

Enfin, et le jury répétera ici des propos déjà tenus, il est impératif que les candidats fassent un effort pour s'exprimer correctement. Une carte expressive réalisée avec un matériel adapté et un soin minimal est souvent indispensable – même si une copie sans carte n'est pas d'emblée rejetée. Elle montre en effet les connaissances et la capacité de raisonnement spatial du candidat, ou au contraire des confusions, notamment quand l'expression graphique confond l'ordre du symbolique et celui de l'analogique, ou quand les candidats proposent des pseudo-modèles. Sur le plan pratique, il faut conseiller aux candidats de ne pas multiplier les calques, qui leur sont fournis pour les aider à réaliser une carte lisible, et non pas un grimoire devant être déchiffré à contre-jour par un jury qui n'a pas forcément envie de jouer à la chasse au trésor. A l'écrit, l'orthographe est trop souvent incertaine et, plus grave, trop de barbarismes et d'incorrections, indignes de futurs normaliens, dévalorisent des copies par ailleurs honorables.